

Sylvalp – Mieux comprendre la richesse végétale des forêts à enjeux du massif des Alpes FEDER Massif des Alpes

3ème réunion du Comité de pilotage – 08/12/25

Compte-rendu

Participants

Présentiel	Visio
BERGES Laurent (INRAE)	BIZARD Léa (CBN Alpin)
BONTHOUX Delphine (Commissariat de massif des Alpes)	BURALLI Florian (CEN PACA)
DEBAY Pauline (CBN Alpin)	CHANTREAU Flavien (ONF)
KRISTO Ornella (CBN Alpin)	CHRISTIAN Anna (PNR Queyras)
LE BERRE Maëlle (CBN Méditerranéen)	GAVINET Jordane (ONF)
LEGLAND Thomas (CBN Alpin)	GUILLOUX Julien (PNE)
MANZON Christophe (CEN Haute-Savoie)	HUSTACHE Eric (Natura 2000 Dévoluy Durbon Charance Champsaur)
MISSIAEN Anne (CBN Alpin)	ISENMANN Marc (CBNA)
MUTILLOD Clémentine (INRAE)	JOANDEL Pierre-Guy (PNR Queyras)
TALLARON Simon (CBN Alpin)	LATHUILLIERE Laurent (ONF)
	LEVY-LEONESIO Patricia (FNE PACA)
	LOMBARD Lucie (Forêts alpines)
	MAROIS Olivia (CNPf)
	MAULAVE Emilien (CD 38 SPN)
	QUELIN Lionel (CEN PACA)
	REMY Claude (Arnica montana)
	SALLES Jean-Marc (DREAL AURA)
	SCHLOESSER Daphné (RNHCJ)
	VALLEE Marine (ONF)
	VIAL Timothée (CEN 73)
	VIALATTE Sophie (CBNA)

Excusés

AUGE Vincent (PN de la Vanoise)
CATEAU Eugénie (RNF)
CAUDRON Carine (Région Sud)
COUSIN Richard (PNR du Massif des Bauges)

MENARD Isabelle (DRAAF AURA)

PANTALACCI Mathilde (PNR du Massif des Bauges)

RICHARD Olivier (DREAL AURA)

Ordre du jour

Point d'étape, perspectives et discussions sur les différentes actions du projet :

- Action 1 : Cartographie des forêts anciennes et des forêts matures
- Action 2 : Suivi de la biodiversité végétale au sein de forêts à enjeux
- Action 3 : Caractérisation des stations d'espèces forestières à enjeux et adaptation des préconisations de gestion
- Action 4 : communication

La présentation diffusée en séance est téléchargeable sur la page du projet : <https://cbn-alpin.fr/sylvalp>

Le texte en italique synthétise les échanges avec les participants.

Action 1 : Cartographie des forêts anciennes et des forêts matures

Cette action est **pilotée par INRAE**. Elle s'organise autour de 4 sous-actions :

- Finalisation de la cartographie des usages anciens du sol à l'échelle du massif des Alpes
- Cartographie prédictive des forêts matures des hêtraies-sapinières-pessières de la zone alpine
- Analyse et synthèse de l'évolution des occupations du sol dans les Alpes depuis 1850
- Listes territorialisées d'espèces indicatrices d'ancienneté et de maturité

1.1 Finalisation de la cartographie des usages anciens

La cartographie des forêts anciennes est finalisée à l'échelle nationale (IGN). Dans le cadre de Sylvalp, Romain Lafite (INRAE), a poursuivi de septembre 2024 à juin 2025, cette cartographie sur les autres usages.

54 % de la surface du territoire du Massif des Alpes ont pu être vectorisés à ce stade. Le reste devra être réalisé en mobilisant d'autres financements.

1.2 Cartographie prédictive des forêts matures (hêtraies-sapinières-pessières)

Cette action a été menée en 2025 par Delia Ben-Soussan et Marc Fuhr (INRAE).

Deux cartes ont été produites, restituant les résultats à l'échelle de pixels de 25x25 m : une carte raster contenant l'ensemble des valeurs et une carte vecteur (shapefile) des zones appartenant aux 5% les plus matures.

Avant de pouvoir diffuser ces cartographies, un nettoyage doit encore être réalisé pour ne retenir que les zones avec une densité suffisante de pixels matures et supprimer les pixels matures isolés. De plus, la donnée produite pouvant être considérée comme sensible, les modalités de diffusion devront être discutées.

1.3 Analyse et synthèse de l'évolution des occupations du sol dans les Alpes depuis 1850

Cette synthèse a débuté fin 2025, avec l'arrivée de Clémentine Mutillod à INRAE, en poste pour 2 ans.

Le contexte historique, les sources cartographiques et les déterminants biophysiques et socioéconomiques qui seront utilisés sont présentés (cf. diaporama).

1.4 Listes territorialisées d'espèces indicatrices d'ancienneté et de maturité

Ce travail sera réalisé au 1er semestre 2026. En plus des listes de taxons, une analyse des traits de vie est envisagée.

- *Les premières photos aériennes anciennes datent de 1945 -1955 selon les secteurs. Elles sont numérisées mais il n'y a pas eu de travail global de vectorisation. Le « Masque » des forêts, qui fait partie des ressources cartographiques qui seront utilisées pour analyser l'évolution de l'occupation des sols, est justement basé sur l'identification des forêts sur orthophotos.*
- *Les cartes des faciès des habitats d'intérêt communautaire ne seront pas utilisées dans cette analyse car on s'intéresse à l'usage du sol, sans être plus précis. Éventuellement, les essences en place pourront être prises en compte.*
- *Concernant l'utilisation de ces travaux pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats N2000, les données produites ne permettent pas d'identifier les différents types d'habitat (au mieux l'essence), mais apporteront au moins des informations de surface et d'ancienneté.*

Action 2 : Suivi de la biodiversité végétale au sein de forêts à enjeux

Cette action vise à déployer des suivis permettant de répondre aux **questions** suivantes :

- Comment évolue la biodiversité végétale au sein de forêts à enjeux ?
- Quels facteurs influencent la dynamique de la biodiversité végétale au sein des forêts à enjeux ? Le nombre de facteurs étudiés devra être limité.

L'année 2025 a permis de compléter les tests de terrain et de poursuivre les analyses. Il est envisagé de compléter en 2026 les tests de terrain sur les peuplements insuffisamment échantillonnés, en priorité, hêtraies méridionales, cembraies et mélézins.

Des premières analyses ont porté sur le lien entre espèces et maturité, dégagant quelques tendances.

Les analyses devront se poursuivre, notamment, afin de définir les variables à suivre dans le cadre du protocole simplifié qui sera appliqué au bout de 5 ans.

Les déterminations de bryophytes et lichens n'étant pas encore finalisées, les analyses n'ont pas débuté sur ces groupes et seront menées en 2026.

- *L'ancienneté de la forêt (i.e continuité de l'état boisé), n'est pas prise en compte comme critère d'échantillonnage a priori. Les analyses n'ont pas encore pris en compte ce critère mais il est prévu de l'intégrer.*
- *Les tests réalisés sur les pessières doivent prendre en compte le contexte : pessière subalpine ou faciès de hêtraie-sapinière avec épicéa dominant ? Les cortèges semblent bien distincts, dans les premières analyses effectuées, entre pessières et hêtraies-sapinières.*
- *Certains lichens (notamment les espèces terricoles) ne sont pas étudiés. Les travaux se sont limités aux lichens corticoles foliacés ou fruticuleux. Il s'agit d'une première étude exploratoire, cohérente avec les compétences actuelles du CBNA mais qui pourra être complétée dans la suite des travaux.*

Action 3 : Caractérisation des stations d'espèces à enjeux et adaptation des préconisations de gestion

Cette action vise à mieux connaître les exigences écologiques de certaines espèces prioritaires pour le massif alpin, afin de formuler des préconisations pour leur prise en compte dans la gestion. Les outils de diffusion des données seront adaptés pour faciliter l'accès aux listes d'espèces prioritaires existantes et aux préconisations de gestion qui seront complétées et mises à jour.

En 2025, le travail s'est poursuivi sur les espèces suivantes: *Androsace chaixii*, *Trochiscanthes nodiflora*, *Scapania carinthiaca* (bryophyte) et *Lobaria pulmonaria* (lichen).

Un GT spécifique sur les suivis du *Lobaria pulmonaria* a été organisé en mars 2025.

Des premières préconisations sont formulées suite aux résultats obtenus. Elles seront complétées en associant des partenaires à ces réflexions.

- *Le développement des parcs photovoltaïques sur des zones forestières constitue une menace réelle.*
- *Il est important de mener une concertation avec les acteurs de la forêt publique et de la forêt privée pour définir des préconisations applicables.*

Action 4 : Communication autour du projet

La communication autour du projet se fait via une [page internet dédiée sur le site du CBNA](#), une lettre d'informations annuelle (la première a été publiée fin novembre 2023, la deuxième en juin 2025), des réunions annuelles du comité de pilotage, un séminaire de restitution.

De plus, d'autres outils sont envisagés comme une exposition photo autour des bryophytes et des lichens forestiers, des livrets et, potentiellement, des podcasts. Une ou plusieurs journées de restitution sur le terrain sont envisagées.

Un appel à volontaires est formulé lors du COPIL pour constituer un groupe de travail sur la question de la valorisation des résultats du projet. Un formulaire sera envoyé début 2026 pour que les personnes intéressées pour participer à ce groupe puissent se manifester.

En 2025, le CBNA est de nouveau intervenu auprès de lycéens pour leur présenter le projet Sylvalp et les protocoles associés.

- *Il pourrait être envisagé de produire des cartes départementales des forêts anciennes (comme ce qui a été fait par le CBNMC). La DREAL pourrait éventuellement financer ce travail et les impressions si besoin.*